

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 11 Octobre -
Novembre - Décembre 2003

Le mot du Maire



À Riez un été est passé, malgré tout dans le calme... C'étaient les vacances.

La canicule bien sûr avec ses graves conséquences ne nous a pas épargnés. Mais pas de pénurie d'eau, pas de coupure d'électricité... Des incendies qui nous ont obligés à nous mobiliser et à faire jouer la solidarité. Nos pompiers ont œuvré avec courage : qu'ils en soient remerciés.

Sur le plan national, la canicule a entraîné une surmortalité des personnes fragiles et âgées.

À l'hôpital de Riez, aucun décès n'a été constaté. Félicitations à tout le personnel et aux médecins.

À nouveau, je remercie et félicite toutes les associations et les personnes qui ont œuvré pour animer le village.

Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 27 juin 2003

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : M. Pierrot qui donne procuration à M. Dellecolle

M. Metzger qui donne procuration à M^{me} Riggi

M. Rainaud qui donne procuration à M. Bondil

M. Bastide qui donne procuration à M. Gasquet, arrivé en cours de séance - DCM n° 69-03

M^{me} Balione qui donne procuration à M^{me} Anselmo, arrivée en cours de séance – n° 72-03

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

68.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec un résultat de clôture excédentaire de 139 756,89 €.

69.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - ORDURES MÉNAGÈRES

Ce compte est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec un résultat de clôture excédentaire de 42 730,23 €.

70.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - ZONE ARTISANALE DE MILLE FLEURS

Ce compte est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec un résultat de clôture excédentaire de 10 978,78 €.

71.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - CIMETIÈRE

Ce compte est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec un résultat de clôture déficitaire de 13 934,52 €.

72.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - LOTISSEMENT

Ce compte est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec un résultat de clôture déficitaire de 1 522,51 €.

73.03 : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET GÉNÉRAL

Ce compte est approuvé conforme au compte de gestion du percepteur, avec

un résultat de clôture excédentaire de 455 472,92 €.

74.03 : PRÊT ACHAT DE TERRAINS - LOTISSEMENT DE LA ROUGUIÈRE

Pour la somme de 460 000 € auprès de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse.

75.03 : AMÉNAGEMENT DE LA PERCEPTION

Afin de régulariser l'opération, les marchés sont annulés et il sera lancé une nouvelle consultation nécessaire à sa réalisation.

76.03 : CRÉATION D'EMPLOI

Le poste d'agent d'entretien est transformé en poste d'agent d'entretien qualifié et est créé un poste d'agent qualifié du patrimoine.

77.03 : CRÉATION D'EMPLOI

Deux postes saisonniers à temps plein d'agent d'entretien du 15 juillet au 31 août 2003.

78.03 : CONVENTION AVEC L'INRAP

Une opération de diagnostic archéologique en préalable aux travaux d'aménagement prévues sur le terrain de *La Rouguière* doit être menée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

79.03 : CONTRAT DE LOCATION D'UN SANITAIRE

Contrat établi pour la période comprise entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2003 avec la S^{té} CLIMAT pour un montant global de 2 470,76 €.

80.03 : CONVENTION D'UTILISATION DES TERRAINS SCOLAIRES

Fixant les modalités d'utilisation des installations sportives du collège et l'association des Francas qui assure la gestion du Club Cool pour les vacances scolaires.

81.03 : ADHÉSION SERVICE INTERCOMMUNAL D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Accepte la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique des Alpes de Haute Provence.

82.03 : CONVENTION AVEC LE SDIS

Mise à disposition à titre gratuit du bâtiment *Centre de Secours* et annulation des deux précédentes délibérations 79-00 et 61-03 ainsi que la convention du

16 août 2000.

83.03 : MISSION COORDINATION SÉCURITÉ ET SANTÉ - TRAVAUX de DÉMOLITIONS
Mise en sécurité de l'immeuble Rinaudo confiée à la S^{te} ACED pour la somme de 956,80 €.

84.03 : ABONNEMENTS ÉDITIONS TISSOT - CODE ET GUIDE DES MARCHÉS Publics

Pour une somme annuelle de 252,15 €.

85.03 : SUBVENTION - ASSOCIATION POINT D'ORQUE

De 310,00 €.

86.03 : JURY CRIMINEL 2003

Le tirage au sort donne les résultats suivants : M^{mes} Graziella Florenzano, Paulette Javelly, épouse Gues, Lucette Mosconi, épouse Giraud, Nadia Flory, Nadège Riggi, Monique Arsanto, Marguerite Foucou, épouse Boniface, MM Francis Picerelle, Jeannot Annovazzi.

87.03 : CONVENTION AVEC LE SIE

De Riez, Valensole, Quinson et autres pour l'opération de servitude et poste de transformation HTA au lieu dit La Rouguière.

88.03 : CONTRAT AVEC Déclik SPECTACLES

Pour une représentation le 6 juillet 2003 et un coût de 1 445,00 € TTC.

89.03 : PARTICIPATION COMMUNALE POUR SAPEURS-POMPIERS SAISONNIERS

Convention signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour le recrutement d'un sapeur pompier volontaire, pour une période maximale de 4 mois, à compter du 1^{er} juillet.

La commune participera à hauteur de 50 % et met à disposition le studio d'habitation situé quartier Ste-Anne.

90.03 : RESTAURATION DU CADRE DE LA TOILE « MORT DE JOSEPH »

Selon le plan de financement suivant : État 1 258,46 € et commune 1 751,78 €.

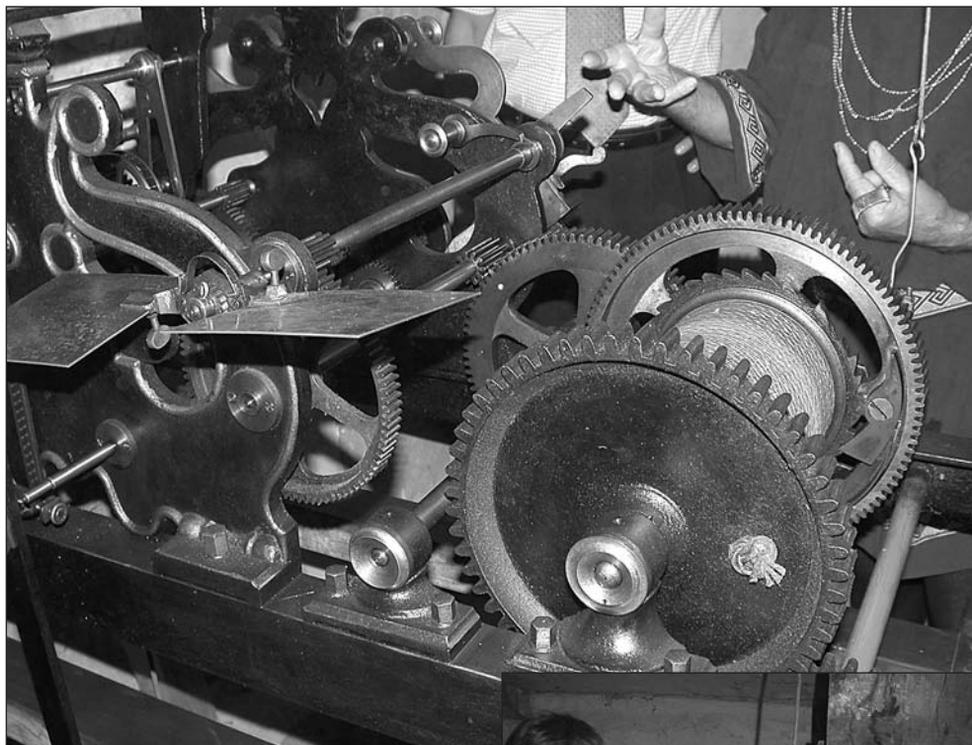
Résumé affiché le 3 juillet 2003 à la porte de la Mairie

La vie de la cité

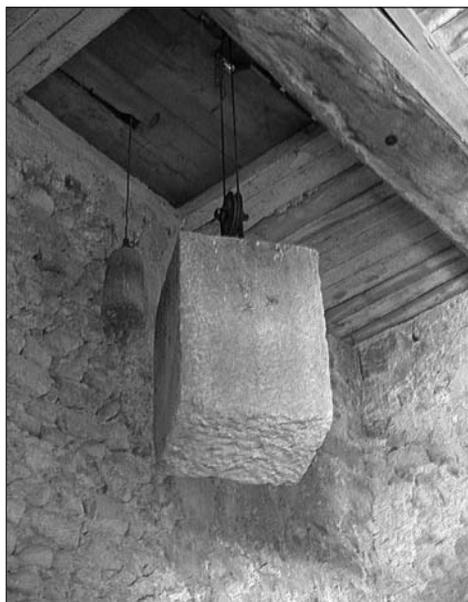
- Juillet, août, septembre, trois mois où les travaux et autres réalisations au village ont été quelque peu ralentis : difficultés de rencontrer ou de joindre les élus, grandes administrations tournant au ralenti, personnel municipal plus ou moins en congés, élus municipaux eux aussi quelquefois en congé ou fortement occupés par leur propre saison estivale. Riez a cependant vécu ces mois d'été avec passion et dynamisme, en témoignent les différentes fêtes et animations : concerts organisés par l'Association Point d'Orgue, fête belge, fête de la Renaissance, fête de la Colonne, festival des 4 Colonnes, fête du blé, fête du miel, marchés nocturnes, brocantes, marché du samedi... Beaucoup de monde, de nombreux vacanciers en quête de dépaysement et à la recherche de la Provence profonde et de ses traditions.

- Un des points forts de l'été sans aucun doute été, les 100 ans de l'horloge et la visite commentée de la Tour. Pour de nombreux Riezais, c'était une première. Merci à Théo Keck qui nous a expliqué avec passion tous les mystères de son mécanisme, merci à lui de la surveiller. Il faut bien le dire lorsque, par hasard, elle ne sonne pas, elle manque, la nuit surtout durant les périodes d'insomnie... Un événement qui a réuni une grande partie des Riezais, un événement convivial qui nous a fait fortement sentir notre appartenance à un même groupe, à une communauté unie et riche d'un passé à conserver. L'apéritif à côté de l'escalier monumental inauguré à cette occasion a permis de renouer les contacts que le temps avait parfois distendus, sous le charme des mélodies de la Renaissance.





Les explications de Théo Keck sur le fonctionnement de l'horloge.



► Les réalisations ne se sont pas pour autant complètement arrêtées.

- **Travaux au Collège Maxime Javelly**

Sur la demande de Jean-Louis Bianco, Président du Conseil Général, les travaux demandés par la commune de Riez sont en cours au collège Maxime Javelly. Ils sont réalisés par l'entreprise SPEC sous la maîtrise du Syndicat Intercommunal d'Électricité.



Ces travaux consistent à tirer une ligne souterraine depuis le

transformateur de la rue Hilarion Bourret, passant par le boulevard de Narvik pour alimenter le collège. Cette opération permet de supprimer le transformateur au pylône datant de la création de l'établissement et de mettre ainsi aux normes de sécurité l'alimentation électrique.

Tout doit être prêt pour la prochaine rentrée scolaire.

- **Travaux à l'École Primaire**

La municipalité procède actuellement au remplacement de tous les volets de l'école primaire.

L'entreprise riézoise Chaix effectue les travaux qui seront terminés pour la rentrée.



- **La rampe du rempart** pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, le banc fleuri devant l'hôpital, la table et son banc près du jeu de boule.



Mini-tempête
et arbre
couché dans
le Colostre.



- Mise en place des **caches-containers en bois**.

Une pancarte a été placée près du pont sur le Colostre conduisant au parking ; elle présente les chemins de randonnée et les circuits VTT de la commune. Malheureusement, un peu loin du mur de pierres, il est nécessaire de prévoir une paire de jumelles pour la lire. Allez, restons sérieux... elle sera rapprochée durant l'hiver !



- La rentrée scolaire 2003-2004 s'est bien passée :
 - **École maternelle** : Directrice, M^{me} Blanquère. 28 élèves en grande et petite sections, 28 élèves pour les petits et les moyens, soit au total 56 élèves.
 - **École primaire** : Directeur, M. Luciani. 14 élèves au Cours Préparatoire et 12 élèves au Cours Élémentaire 1^{ère} année (soit 26 élèves) ; 12 élèves au Cours Élémentaire 1^{ère} année et 14 élèves au Cours Élémentaire 2^e année (soit 26 élèves) ; 25 élèves au Cours Moyen 1^{ère} année et 20 élèves au Cours Moyen 2^e année.
 - **Collège** : Principal, M. Descharmes. 481 élèves.

- Les travaux de démolition de l'Îlot de la Juiverie sont terminés. La Grand-Rue a été rouverte à la circulation.



Dimanche 12 octobre 2003

3^e Ronde des Gorges en véhicules anciens

Départ de Riez entre 8 h 30 et 10 h

Organisée par

l'Association des Sports Mécaniques
de Manosque

Nos jeunes et le civisme

Le 2 septembre 2003, un incendie s'est déclaré aux Colonnes dans le restouble de la Fête du Blé. Cinq garçons de la commune qui passaient par là ont immédiatement entrepris d'éteindre le feu avec l'aide de deux promeneurs. Seuls leurs pieds étaient disponibles et ils ont piétiné avec ardeur. Lorsque les pompiers sont arrivés, ils n'ont plus eu qu'à arroser le terrain : le travail avait été fait.

Merci à nos jeunes pour cet acte de civisme.

Anthony Baldanzi, Flavien Donato, Rémy Tinturier, Tristan Mussou et Nordine M'Ghiti : bravo pour votre action exemplaire !

UN ACTE DE VANDALISME

Des personnes indélicates ont une fois encore saccagé des installations publiques. Les toilettes de la place Maxime Javelly ont été plusieurs fois bouchées par des objets les plus hétéroclites. Un conteneur a été brûlé dans le local attenant aux toilettes.

Qui débouche les toilettes ?

Qui remplacera le conteneur détruit ?

Qui va restaurer le local

(les carrelages sont à remplacer,

la chaleur les a décollés) ?

**Les contribuables Riézois
vont payer les factures.**

Il faut cesser ces actes de vandalismes.

Parents, surveillez les jeunes !

Adultes, réfléchissez un peu à vos actes.

Vous êtes pécuniairement responsables.



Civisme au boulodrome

Trop de mégots, c'est trop...

Des ramasse-mégots de haute conception ont été mis en place. Ils sont utilisés.

Félicitations pour cette initiative de protection de l'environnement. Il est vrai aussi qu'un mégot mal placé peut toujours dévier la trajectoire d'une boule !

La crèche / halte garderie LA DING'DOUNETTE

Quartier La Rouguière, 04500 Riez

Heures d'ouverture : 8 h – 12 h 15 et 13 h 30 – 18 h

et de 8 h à 18 h en journée continue

L'été est terminé. Les enfants ont repris le chemin de l'école. Nous rappelons aux familles que la crèche assure un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés à la maternelle, soit de 11 h 30 à 12 h 15, soit de 16 h 30 à 18 h.

Pour tout renseignement, appeler la Directrice : 04 92 77 76 66

La protection civile à Riez

Les bénévoles de l'ADPC-04, antenne de Riez, ont bien œuvré durant ce premier semestre. En plus des cours de secourisme et des postes de secours tenus dans les environs de Riez et en soutien aux autres antennes du département, nous avons participé aux postes de secours nationaux organisés pour le G8 et pour les 24 Heures du Mans.

Cette année, nous nous sommes dotés de radio pour une meilleure coordination des équipes sur le terrain lors des manifestations où nous intervenons, d'un DSA (Défibrillateur Semi-Automatique). Une formation d'équipiers secouristes a participé aux différents exercices Plan Rouge organisés par la Préfecture. Comme les années précédentes, cet été nous avons participé à la surveillance de la baignade du Lac de Sainte-Croix : les secouristes qui veulent participer à cette organisation peuvent contacter Maïc Cotterill au 04 92 77 98 25.

Les cours de secourisme recommenceront en septembre 2003. S'inscrire au même numéro.

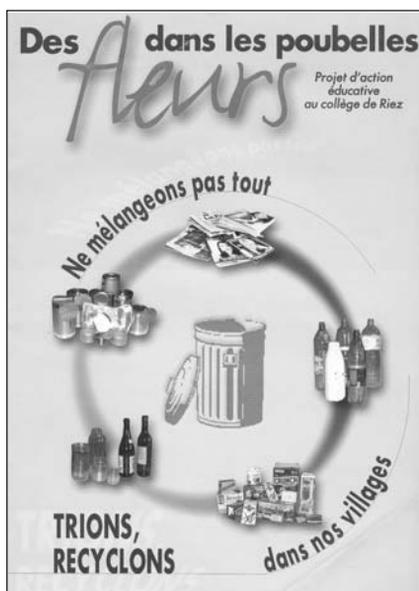
M. Cotterill

La commune a participé à l'hébergement des sinistrés du camping La Farigoulette de Saint-Laurent-du-Verdon. Merci aux pompiers et à tous les bénévoles.

Trions, recyclons dans nos villages

Suite à un projet d'Action Éducative au Collège Maxime Javelly de Riez, *Des fleurs dans les poubelles*, une plaquette explicative sur le tri sélectif a été réalisée durant l'année scolaire 2001-2002 par les élèves de 6^e D. Leur réalisation a abouti en juin 2003 ; 4 000 livrets ont été imprimés et remis aux différents partenaires du secteur de recrutement du collège, en particulier la mairie de Riez, que nous remercions vivement.

L'équipe éducative.



Le Parc en action

Le vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, président de la commission de la culture, Christian Martin, s'est rendu à Riez aux colonnes le mardi 29 juillet 2003 en présence de l'équipe du festival des IV colonnes. Il s'est rendu compte sur place de la capacité de dévouement de toute l'équipe de l'association *La Sauce* qui anime depuis cinq ans ce festival. Il a réaffirmé le soutien de la Région très soucieuse d'aider les associations dynamiques dans le domaine de la culture. La Région finance largement les différentes manifestations culturelles à Riez : la fête de la Renaissance, l'association *Point d'Orgue*, les concerts Baumadier, le festival Provence-Islande et enfin le festival des IV colonnes. Autant de manifestations qui, sans le soutien de la Région, n'auraient pas connu le succès.

Une meilleure coordination des activités culturelles et en particulier musicales s'impose sous le couvert du Parc Naturel Régional du Verdon pour donner le plus d'impact aux aides du Conseil Régional. À la rentrée, une réflexion globale permettra de dégager un programme cohérent pour l'avenir.

Informations sportives

► **L'assemblée générale du district des Alpes de Football à Riez**

Pour la première fois depuis sa création, le District des Alpes de Football a procédé à son assemblée générale le 14 juin 2003 à Riez. Le District des Alpes dont le siège est à Sisteron gère et rassemble tous les clubs de football des départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Il fait partie de la Ligue de la Méditerranée qui est elle-même dans la Fédération Française de Football. Le président du District des Alpes est Gérard Capello. L'assemblée générale du District est l'occasion pour tous les clubs de se rencontrer. Cette année, c'est une occasion particulière puisqu'il s'agit de l'assemblée générale du 20^e anniversaire de la création du District des Alpes. Auparavant, les clubs des Alpes-de-Haute-Provence étaient rattachés au district de Provence dont le siège est à Marseille. Concrètement, les rencontres opposaient souvent les clubs bas-alpins aux équipes de la région marseillaise. Aujourd'hui, les rencontres opposent les clubs alpins les uns aux autres. Un premier bilan de l'activité du District peut être dressé. Les liens entre les clubs et le district se sont resserrés même si le football évolue et que le nombre de clubs tend à diminuer. À vingt ans, tout n'est que promesses de réussite, c'est ce que nous souhaitons au District des Alpes.

Fête de la Renaissance à Riez

Grand succès pour l'édition 2003

Sous un soleil radieux et pour la deuxième année consécutive, la Fête de la Renaissance a attiré la foule dans notre ville. Cette année, à l'occasion du Centenaire de l'Horloge, cette manifestation s'est étalée sur deux jours.

Le samedi à 16 h 30 ouverture officielle par Michel Zorzan, maire de Riez, entouré de Jean-Louis Bianco, président du Conseil Général et député de la circonscription et Lucien Villecroze, Conseiller Général du Canton. Dans son allocution d'ouverture,

Michel Zorzan remerciait tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation.

Dès 17 h, l'association *Pogne en poche* donnait sa représentation théâtrale *La Mandragore* de Machiavel. Magnifique interprétation

des acteurs amateurs et un grand bravo à l'association.

Cette journée se poursuivait par une visite de l'horloge, commentée par Théo



Keck. Un succès dépassant toutes les espérances (au moins 250 visiteurs). Merci à Théo, ce retraité des Télécom, passionné d'horlogerie, passion qui lui vient de son père. Il entretient parfaitement cet objet depuis environ 55 ans.

Après la visite, un apéritif était offert

au pied de la tour, toujours en présence des personnalités qui remerciaient les organisateurs et la municipalité pour la qualité de cette fête.

Cette journée se terminait en apothéose avec le concert donné par la chorale *Les Vallones*, du Vallon des Auffes de Marseille. Un grand moment musical

Le dimanche 6 juillet, toujours la foule et un temps à la mesure de la journée.

La visite guidée du centre ancien a toujours autant de succès.

Puis à partir de 11 h, le premier défilé de la parade équestre, des danseurs costumés au son d'une musique d'époque et d'une démonstration de déambulation sur échasses. Ce cortège était suivi de nombreux Riézois costumés.

Sur la place St-Antoine, des étals divers et variés qui attirent de nombreux curieux. Tout au long de cette journée, un petit marché artisanal brocante vide-greniers était organisé dans la ville. L'après-midi, de nombreux enfants participent aux jeux sur place St-Antoine.

À partir de 16 h 30, le concert de la chorale *L'Auvestre*, composée de choristes du canton, moins jeunes que ceux de la veille mais non moins talentueux.

Le second défilé (aux flambeaux) précédait le repas de 90 couverts servi sur la place de la mairie. Repas préparé par le traiteur Roland et organisé par l'association Lou Colostro : un repas traditionnel provençal de qualité.

En fin, en clôture de cette manifestation, un spectacle nocturne sous le signe du feu était présenté par les artistes qui avaient animé les rues dans la journée : un grand spectacle pour la plus grande joie des petits et des grands.

Un grand merci à tous les organisateurs et participants qu'il serait difficile de citer sans en omettre.

Merci à Riez d'avoir aussi bien su renouer avec sa grande époque de la Renaissance.

À la 3^e édition en 2004, avec encore plus de Riézoises et de Riézois en costumes...



**Lettre recommandée avec accusé de réception du Maire de Riez
adressée au Rédacteur en Chef de La Provence le 23 juillet 2003.**

Monsieur,

Je viens par la présente solliciter un rendez-vous pour étudier avec vous les raisons qui entraînent les responsables des pages locales Alpes de Digne à ignorer les événements qui se produisent dans notre ville.

Quelques faits précis :

- La correspondante envoie des articles, avec photos le plus souvent, qui ne paraissent jamais (au moins 8, ces jours derniers).
- La Fête de la Renaissance des 5 et 6 juillet 2003, qui est un événement majeur pour la renommée de notre ville, n'a fait l'objet que de quelques lignes. En effet, il est pourtant venu un journaliste et un photographe pendant les festivités, nous obligeant même à rouvrir pour eux la Tour, le lendemain du Centenaire de l'Horloge. Bilan : une photo en première page et 4 lignes uniquement sur le défilé costumé.

Je souhaiterais que cette situation cesse et que les événements importants qui ponctuent la vie de la Commune de Riez soient relatés dans votre quotidien comme le sont ceux des villes de même importance. J'attends beaucoup de votre rencontre et dans l'attente d'une prompt réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

À ce jour : aucune réponse.



Pensez à débroussailler

En cette période où le risque d'incendie est très important, le débroussaillage devient indispensable. Il constitue un geste de bon sens mais aussi une obligation légale. Rappelons que, selon le code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur la totalité du terrain en zone urbaine. En zone non urbaine, les travaux de nettoyage de la par parcelle doivent concerner un rayon de 50 m autour des habitations. Les voies d'accès doivent aussi être débroussaillées (20 m de part et d'autre). Des sanctions sont prévues en cas de non-respect de ces dispositions.

Riez et les autels tauroboliques

Comme de nombreuses cités du monde romain, la ville de Riez recense des inscriptions et des autels tauroboliques dédiés, dans le cas présent, à la déesse Cybèle. Ils datent des premiers siècles de notre ère et sont visibles aujourd'hui encore. Des explications diverses ont été données quant à l'existence de ces autels : sacrifices humains pratiqués en Gaule, rites initiatiques secrets venus d'Orient... La théorie acceptée aujourd'hui serait celle d'un rite de purification, de régénération et de substitution visant à faire renaître l'initié à une vie nouvelle.

Durant les guerres puniques (de 264 à 146 avant J.-C.) opposant Rome à Carthage, les livres sibyllins (livres de prophéties qui permettaient à l'État de consulter les dieux immortels) avaient promis la victoire à Rome si celle-ci faisait entrer la déesse Cybèle dans son panthéon. Elle fut introduite à Rome en 204 avant J.-C. et Rome remporta la victoire.

Mais, cette déesse venue d'Orient (de Phrygie plus exactement) était au centre d'un culte religieux bien particulier. Les prêtres y étaient émasculés lors de leur ordination en souvenir d'Atys. En effet, ce jeune berger était aimé de Cybèle qui, par jalousie, lui égara l'esprit ; il se mutila... et fut changé en pin.

Or, l'émasculatation était une pratique incompatible avec le statut de citoyen romain. Il fallait donc trouver une solution de remplacement, de substitution. À Rome, les prêtres de ce culte étaient placés dans une fosse recouverte de planches de bois et présentant de multiples ouvertures. On amenait un taureau ou un bélier (on parle alors de taurobole ou de criobole) lequel était sacrifié sur la fosse contenant le futur prêtre.

L'auteur chrétien Prudence (vers 400) nous conte cette cérémonie dans son *Livre des couronnes* : « Alors, à travers les mille fentes du bois, la rosée sanglante coule dans la fosse ; le prêtre enfermé dans la fosse la reçoit ; il présente la tête à toutes les gouttes qui tombent ; [...] il y offre ses lèvres, ses narines [...], il n'épargne pas même son palais, mais il humecte sa langue du sang noir. [...] C'est cet homme souillé par un tel contact, éclaboussé par le flot corrompu du sacrifice, [...] que le vil sang du bœuf mort a purifié. » Puis, les parties génitales de l'animal étaient sectionnées et enterrées sous l'autel en lieu et place de celles du prêtre. Ainsi se trouvait-il à la fois purifié, investi de la force vive de l'animal et consacré dans ses fonctions religieuses.

François Faucon

C'est avec grand plaisir que le 27 juillet 2003 à midi, au Club des Aînés, la municipalité a honoré Madame Pauline Abbos, la centenaire de Riez. Une belle poterie lui a été offerte. Pauline a été une passionnée d'apiculture et a possédé des ruches jusqu'à l'âge de 80 ans. Les piqûres d'abeilles ont, paraît-il, un effet bénéfique pour la santé. Preuve en est...



Le vendredi 15 août au Bureau du Tourisme a été remis, en présence du maire et de nombreuses personnalités, le prix du concours des balcons fleuris. En récompense, une très belle composition florale que la gagnante M^{me} Mora se fait un plaisir de nous présenter.

Les Sœurs Clarisses de l'Ermitage Saint-Maxime ont fêté comme chaque année, le 11 août, celle qui dicte leur mode de vie : Sainte Claire. Pour la circonstance étaient réunis une partie de la communauté religieuse du plateau, l'évêque, le curé de Riez, le maire. À cette occasion fut présenté le livre, travail de la communauté : *Claire de Provence* publié aux Éditions Siloé. Il retrace l'histoire de l'implantation des monastères dans la région de 1230 à nos jours.

Dans le dernier numéro du Riézois, la photo du Monsieur le Curé avait été oubliée, voilà que est réparé.



La communauté de communes

Le mot communauté est très employé : communauté religieuse ou charismatique, communauté urbaine, communauté de communes, communauté européenne...

Communauté désigne tout regroupement de personnes ou de structures qui ont créé des liens entre elles et qui ont des intérêts, une culture, des caractéristiques communes dans des domaines plus ou moins restreints.

Il n'y a rien de commun entre la communauté européenne et la vie en communauté de religieux. Mais dans les deux cas, le fait de vivre ensemble oblige à respecter des règles.

Une Communauté de Communes est créée en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Communauté de Communes prend un nom déterminé.

Les missions de la Communauté de Commune sont entre autres :

- faciliter l'adhésion de l'ensemble des membres aux projets d'intérêt commun,
- renforcer la solidarité rurale par le maintien entre des services publics,
- mettre en œuvre une politique locale de développement.

La Communauté de Communes est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes membres et au sein duquel l'importance de la représentation de chaque commune est gérée par des critères stricts. Ce conseil se réunit plusieurs fois par an généralement de façon publique. Le conseil met en place un bureau et élit un Président, des Vice-Présidents.

La Communauté de Commune a un siège dans une commune déterminée, choisi en accord par l'ensemble des membres.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la création d'une communauté de communes incluant les cantons de Moustiers-Sainte-Marie, Riez et la commune de Valensole.

La volonté de s'impliquer dans cette démarche est donc clairement affirmée.



En cette fin d'été, le Maire a tenu à réunir au *Centre des Pompiers* les différents corps qui ont œuvré durant cette période difficile : pompiers, gendarmerie, employés municipaux, conseillers municipaux. Au cours de l'apéritif, chacun a pu évoquer les moments chauds de l'été.

Que tout le monde soit remercié !

Le calendrier électoral de l'année 2004

Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales a présenté le calendrier électoral de l'année 2004 :

- Les élections cantonales et les élections régionales auront lieu les dimanches 21 mars (premier tour) et 28 mars (second tour).
- La date de l'élection des représentants au Parlement Européen a été fixée en application de l'acte du Conseil de l'Union Européenne au dimanche 13 juin.
- Le renouvellement triennal du Sénat interviendra le dimanche 26 septembre.

C'est avec très grand plaisir que le premier magistrat de la commune a uni Valérie et Laurent, Valérie dont le sourire et la gentillesse se rencontrent au Bureau du Tourisme et dont le père policier municipal de Riez est connu par tous.



Espace Info-Energie

Avez-vous pris connaissance des encarts sur les bonnes pratiques énergétiques du *plan Éco-Énergie* dans les quotidiens Var-Matin et La Provence ?

Qu'est-ce que le plan Éco-Énergie ?

C'est le programme de Maîtrise de la Demande d'Électricité et de Développement des Énergies Renouvelables qui constituent le 2^e volet du projet Boutre-Carros. Ce programme intéresse les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var.

Le Syndicat Mixte des Pays du Verdon a souhaité que ses communes et ses habitants bénéficient d'un soutien particulier sur ce sujet et pour cela a mis en place en partenariat et avec l'aide financière de l'ADME et la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, un Espace Info-Énergie.

On peut y obtenir des informations objectives sur la maîtrise de l'énergie :

- utilisation rationnelle de l'énergie,
- efficacité énergétique,
- énergies renouvelables.

L'espace Info-Énergie s'adresse en priorité au grand public mais peut également accueillir les petites et très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs...).

Installé au Point Public de Castellane, l'animateur de l'EIE tiendra des permanences sur l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte des Pays du Verdon et notamment à Moustiers, Riez, Saint-André-les-Alpes, Aups...

Venez nombreux, de nos efforts partagés dépendra la réussite de cette opération.

Espace Info-Énergie du Syndicat Mixte des Pays du Verdon, Immeuble Espace Monaco, rue du 11 Novembre, 04120 Castellane, Tél./Fax : 04 92 83 64 22

Théâtre

26 octobre 2003 à 18 heures

À l'occasion de Riez en fête, le Dimanche 26 octobre sera présentée pour la première fois la nouvelle création de la *Compagnie du Passeur* : **L'énigme Suzanne Philip**, le procès de l'empoisonneuse de Riez, d'après les documents d'archives.

Après les différentes animations de la Fête du Patrimoine (foire artisanale, spectacle équestre) : rendez-vous à 18 h à la Salle Multi-Activités de Riez.

Le carnet de l'état civil



Décès

- 21/06/2003 - Suzanne Albertine Baptistine NÈGRE, veuve GILLY, née le 05/11/1914
- 19/06/2003 - Roger REY, né le 06/08/1927
- 27/06/2003 - Alain Henri Michel Louis ALESSIO, né le 04/04/1945
- 19/07/2003 - Jacqueline Thérèse Louise BOUILLIE, veuve DUJARDIN, née le 21/12/1921
- 07/08/2003 - Elise Mathilde ANDREOSI, veuve RENOUX, née le 22/08/1922
- 29/08/2003 - André Guy Charles CARON, né le 01/05/1917

Mariage

- 21/06/2003 - Valérie Gisèle Andrée Marie REYNARD et Laurent Simon Alain BIANCIOTTO
- 05/07/2003 - Carole MALVICINO-BAGARRY et Lionel Michel REYMOND
- 09/08/2003 - Florence Julia Isabelle GIRIEUD et Gilles Franck Jacques MAFFREN
- 30/08/2003 - Monique Hélène Martine ALEXANDRE et Vincent Paul Didier CHEVALIER

Naissances

- 01/08/2003 - Noellie Jeannette Nathalie BOYER, née à Manosque
- 31/07/2003 - Thibaut CELESTIN, né à Digne-les-Bains
- 23/08/2003 - Ryan Olivier BELAÏD, né à Manosque

INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 04 92 70 10 00

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 97 66

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09

Déclic Météo: 08 92 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 5 décembre 2003 dernier délai pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.